

## Discours de Jón Baldvin Hannibalsson à l'occasion de la signature de l'accord sur l'EEE (Porto, 2 mai 1992)

**Légende:** Le 2 mai 1992, lors de la signature à Porto de l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE), Jón Baldvin Hannibalsson, président du Conseil de l'AELE et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de l'Islande, salue la portée de l'événement.

**Source:** EFTA Bulletin. Mai-Juillet 1992, n° 2/92; Volume XXXIII. Genève: Service de presse et d'information de l'Association européenne de libre-échange.

**Copyright:** Les articles originaux de EFTA Bulletin peuvent être reproduits sans autorisation spéciale, à condition de mentionner la source: "EFTA Bulletin"

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_jon\\_baldvin\\_hannibalsson\\_a\\_l\\_occasion\\_de\\_la\\_signature\\_de\\_l\\_accord\\_sur\\_l\\_eee\\_porto\\_2\\_mai\\_1992-fr-14a0b2c8-8c4e-4acf-b4c3-742e0a2e1bb6.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jon_baldvin_hannibalsson_a_l_occasion_de_la_signature_de_l_accord_sur_l_eee_porto_2_mai_1992-fr-14a0b2c8-8c4e-4acf-b4c3-742e0a2e1bb6.html)

**Date de dernière mise à jour:** 25/10/2012

## Discours de Jón Baldvin Hannibalsson (Porto, 2 mai 1992)

Permettez-moi de vous dire ma satisfaction de ce que la signature de l'Accord instituant l'EEE ait lieu ce jour à Porto. Le Portugal est un membre fondateur de l'AELE, il en a partagé la destinée pendant un quart de siècle et entretient des liens particuliers avec l'Association aujourd'hui encore. Cette relation privilégiée s'inscrit désormais dans un cadre plus large. Nous sommes heureux de pouvoir en poser la pierre angulaire ici, en compagnie de notre vieil ami et partenaire.

Si l'on considère avec un certain recul les négociations sur l'EEE, ainsi que le processus long et ardu qui a abouti au résultat que nous savons, les difficultés et les crises tendent à s'estomper et seules demeurent les réalisations.

Et les réalisations sont d'importance. Au début, certains pensaient qu'il est plus facile d'unir deux éléments incompatibles que d'allier les différentes conceptions qui sous-tendent la CE et l'AELE, et qu'un lien satisfaisant ou un compromis ne pourrait jamais être trouvé. Effectivement, une multitude de problèmes ont surgi durant les négociations. Et c'est grâce à notre solidarité fondamentale, à nos perspectives et à nos valeurs communes que nous avons pu les surmonter, d'une manière ou d'une autre - pour reprendre ici une phrase souvent citée durant les négociations.

La recherche d'une solution a parfois été comparée à la quadrature du cercle. La comparaison est juste à plus d'un titre: on ne peut jamais exprimer la surface d'un cercle avec une précision absolue, mais on peut s'en approcher de très près. Il nous fallait un compromis garantissant l'autonomie des deux parties, mais aussi des règles communes et un environnement homogène pour les opérateurs économiques. L'accord EEE y est parvenu d'une manière pragmatique.

L'EEE est bien une entreprise ambitieuse. Il crée le plus vaste marché du monde, fondé sur des règles communes. Une zone économique unique où les marchandises, les personnes, les services et les capitaux circuleront librement.

Il s'agit d'un accord qui impose des obligations aux Etats et confère des droits aux citoyens.

Dès 1993, les personnes pourront commercer, travailler, vivre et fournir des prestations de service dans l'ensemble des dix-neuf pays qui forment l'EEE. Par les possibilités qu'il offre aux travailleurs, aux étudiants, aux chercheurs et aux enseignants, ainsi qu'aux hommes d'affaires et aux consommateurs, l'Accord est bien plus qu'un simple arrangement commercial.

Ce jour est aussi celui de la revanche. Ceux qui ont douté de la capacité des pays de l'AELE de négocier de manière cohérente et de s'exprimer d'une seule voix ont eu tort. Il en va de même de ceux qui croyaient que le cadre institutionnel complexe de la CE ne permettrait jamais de réaliser un compromis pragmatique. Nos réalisations en commun laissent augurer favorablement de l'avenir de l'Europe.

Dans une perspective d'avenir, nous devons être conscients que notre vision de l'Europe ne repose pas sur la notion d'exclusion. Aussi souhaitable que soit une coopération étroite en Europe, un tel rapprochement ne doit pas avoir pour effet d'ériger de nouvelles barrières à l'encontre d'autres Européens ou du monde extérieur en général. L'Europe a besoin d'ouverture, de nouveaux types de partenariat, de formes novatrices de coopération.

Après la cérémonie de ce jour, nous serons confrontés chez nous à la ratification de l'Accord EEE, ratification par les dix-neuf parlements nationaux et le Parlement européen, plus un référendum. Aussi volumineux que soit l'Accord EEE, ses principes fondamentaux sont clairs. Tous nos parlements ont eu la possibilité de se familiariser avec le traité depuis quelques mois déjà. J'ai bon espoir que nous pourrions célébrer, dans moins d'une année, l'entrée en vigueur du marché intérieur et de l'Accord instituant l'EEE, comme prévu.

Il me reste à remercier mes collègues de la CE et la Commission. Il faut admettre que l'exercice a été dur, la

Commission a une excellente équipe de négociateurs soutenue par des Etats membres exigeants; mais cela a valu la peine. Nous disposons maintenant d'une base nouvelle et solide pour développer la coopération plus avant. Et nous envisageons avec satisfaction la poursuite des relations de travail étroites qui se sont établies. Comme nous abordons la phase de mise en oeuvre de l'Accord, il nous appartient maintenant, à nous les ministres de l'AELE, de présenter au Parlement et au peuple notre rapport final: mission accomplie.